



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 15867

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les conséquences pour un aménagement culturel équilibré du territoire national, des disparités relevées dans la participation de l'État au financement d'équipements patrimoniaux structurants. Autant l'investissement de l'État au côté des partenaires locaux associés dans la création du MAC-Val, musée d'art contemporain du Val-de-Marne, ou du centre Georges-Pompidou de Metz paraît légitime, autant en retour, sa non-participation au financement du Louvre Lens est un pur scandale. Laisser à des collectivités territoriales en charge d'une région et de départements sinistrés par la crise économique, le poids de cette opération estimée, au bas mot, à 127 millions d'euros, est en outre encore moins admissible, compte tenu des incertitudes qui pèsent sur le niveau de participation des fonds européens à son financement. Trois questions supplémentaires ajoutent à l'urgence d'un réexamen total de ce dossier par l'État. La première porte sur le coût qui résultera de la réalisation des projets annexes accompagnant l'antenne Louvre Lens : une galerie panoramique ; un centre de rénovation des oeuvres... La deuxième renvoie à l'objectif d'intégration du Louvre Lens dans son site d'accueil qui demande d'être restructuré et redynamisé, en relation avec l'arrivée de cet équipement et pour donner tout son sens à son implantation. La troisième enfin concerne la répartition des dépenses de fonctionnement, sachant que les seules charges de personnel sont d'ores et déjà estimées à quelque 12 millions d'euros par an. Une opération d'une telle ampleur financière possède, que le Gouvernement le veuille ou non, une dimension nationale incontournable. Il y a donc une évidence majeure qui s'impose à tous : celle de la contribution budgétaire de l'État. Enfin, alors que la décentralisation du Louvre à Abou Dhabi constituera une source de rentrées financières de l'ordre du milliard d'euros, la question ne se pose-t-elle pas de l'affectation d'une part de cette manne au Louvre Lens ? Il lui demande quelles dispositions elle entend prendre pour faire un point urgent de ce dossier et contribuer comme il appartient à l'État de le faire, à son aboutissement.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15867

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2008, page 898

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)